



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2022-01-002

27 janvier 2022

### Désignation des Présidents des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment son article 6,

Vu les Règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances) de France compétences, notamment leur article 2.1,

Vu la délibération n°2019-03-013 du Conseil d'administration de France compétences du 7 mars 2019, portant approbation de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération du 2021-11-162 du 25 novembre 2021 portant approbation de la désignation modificative des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Après en avoir délibéré le 27 janvier 2022,

#### Décide

#### Article 1

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la Commission Recommandations, Monsieur Max ROCHE est désigné Président.

#### Article 2

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la Commission Evaluation, Monsieur Philippe DEBRUYNE est désigné Président.

#### Article 3

Dans le cadre du renouvellement du mandat des membres de la Commission Audit et Finances, Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN et Monsieur David MARGUERITTE sont désignés Co-Présidents.

#### Article 4

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris,  
Le 27 janvier 2022

Pierre DEHEUNYNCK  
Président par intérim du Conseil d'administration

